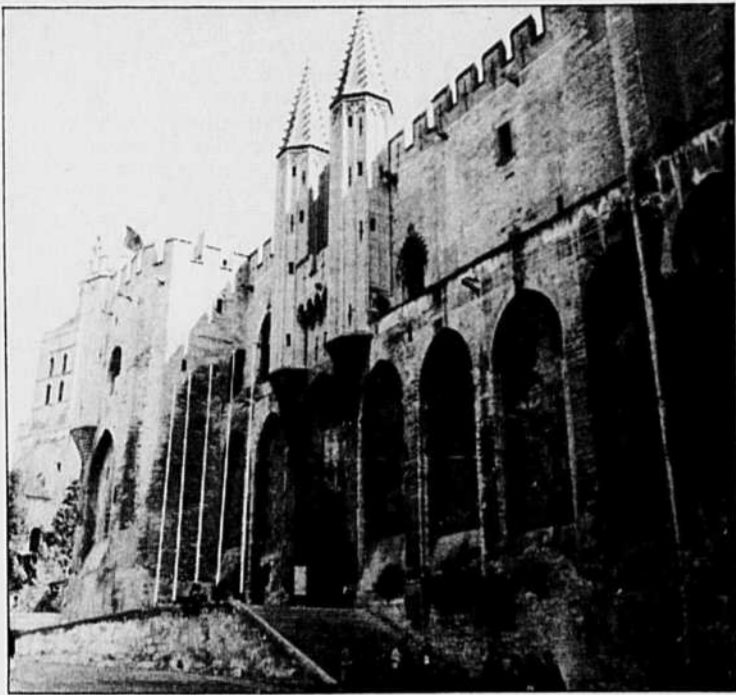


le cahier du **Samedi**



Les barbares chez les Papes

Notre chroniqueur théâtral Robert Lévesque assiste au célèbre festival de théâtre qui débutait cette semaine à Avignon. Il a été particulièrement séduit par *Comédies barbares*, de l'Espagnol Ramon del Valle-Inclan, mis en scène par Jorge Lavelli.

Page B-1

La chanson francophone en péril

Le rouleau compresseur américain impose sa loi

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

L'AVENIR de la chanson francophone inspire à Thierry Séchan des réflexions aussi noires et grinçantes qu'un refrain de Richard Desjardins. « On ne pourra pas contrecarrer ce mouvement universel, dit-il. Ni dissocier la question culturelle de la réalité mondiale économique ou politique. »

Le rouleau compresseur anglo-saxon (lire américain) est en train, là comme ailleurs, d'imposer sa loi, dit-il en substance.

Et ce, même chez la Mère Patrie, où chantonnent sous la douche 55 millions de francophones. Son analyse est sans nuances : la musique, le son, les textes, tout est passé dans la moulinette américaine. Et la tendance s'accroît, prévoit-il, laissant à la chanson française de moins en moins de place.

C'est rendu à un point tel, en France, raconte la parolier de Daniel Lavoie et frère du chanteur Renaud, que les artistes font pression sur le gouvernement pour qu'il impose des quotas de chansons francophones. On demande au ministre de la Cul-

ture, M. Jack Lang, qu'une station de radio passe un minimum de 55 % de contenu francophone. « C'est triste d'en arriver là », admet-il. M. Séchan coanimait cette semaine, avec Chantal Jolis, le forum sur l'avenir de la chanson francophone, tenu dans le cadre du Festival d'été international de Québec. « Il faut mener un combat permanent », soutient M. Séchan en entrevue, sinon c'est l'existence même et la qualité de la chanson francophone qui est en péril.

À la fois symbole et symptôme de la dégradation générale observée, en France, il n'existe pas une seule compagnie de disques entre les mains d'intérêts français, fait-il remarquer. « Les maisons de disques appartiennent à des multinationales qui établissent des sortes de quotas d'artistes français à qui ils permettent d'endosser, pour éviter que le gouvernement n'ait à intervenir. À la base, il s'agit de décisions politiques. »

Au problème de la quantité de chansons francophones produites et diffusées sur les ondes - que ce soit en France ou au Québec - s'ajoute, selon lui, celui de la qualité des oeuvres créées.

Voir page A-4 : Chanson

Bourassa fustige les adversaires de Grande-Baleine

Lia Lévesque

de la Presse Canadienne

LE PREMIER ministre Robert Bourassa dénonce ceux qui veulent « compromettre indéfiniment » son projet hydro-électrique de Grande-Baleine.

De passage dans son comté de Saint-Laurent, hier, le premier ministre Bourassa a souligné que malgré l'opposition, il croyait toujours fermement en son projet, nécessaire selon lui au développement économique de tout le Québec.

« Celui qui vous parle n'a pas changé d'idée depuis 1969. C'est ce que je prétendais à ce moment, et j'avais aussi beaucoup d'opposants, et il y avait des poursuites devant les tribunaux. »

Quant à l'intention d'Ottawa de procéder à ses propres audiences sur les impacts du projet Grande-Baleine, incluant les infrastructures d'accès et la raison d'être du barrage, M. Bourassa a d'abord affirmé qu'il « ne pouvait accepter » l'intrusion du fédéral.

Ensuite, il a nuancé, affirmant que si Ottawa procédait par rapports d'étapes, cela pourrait accélérer les audiences sur le projet. Il a promis d'être vigilant afin que la juridiction du Québec en la matière soit respectée.

Le projet de Grande-Baleine, dans son ensemble, créerait 62 000 emplois pour le Québec, a signalé M. Bourassa.

« C'est possible que ça crée des problèmes à certains oiseaux migrateurs, mais quand on examine la balance des inconvénients », le projet reste avantageux, plaide-t-il.

Selon le premier ministre, le Québec n'a pas le choix. Si Grande-Baleine n'est pas réalisé, il faudra choisir d'autres formes d'énergie.

« Le problème fondamental, c'est un choix à savoir si on va vers le nucléaire, le charbon ou l'hydro-électri-

cié, pas de savoir si oui ou non on fait Grande-Baleine. »

Visiblement piqué au vif par l'opposition à son projet, M. Bourassa a lancé : « Ça ne prend pas un prix Nobel pour savoir qu'une centrale hydro-électrique protège davantage l'environnement qu'une centrale au charbon ou au nucléaire. Pour s'en convaincre, il suffit d'aller à Three Miles Island ou à Tchernobyl. »

Sans les nommer, M. Bourassa a critiqué ceux qui « voudraient compromettre » le projet et le développement économique du Québec, en secouant « des épouvantails » et en faisant du « tintamarre ».

« On se pose des questions sur la bonne foi de certains opposants. »

M. Bourassa se dit « tout à fait d'accord pour que l'aspect environnemental du projet soit considéré très sérieusement ». Il compte accélérer l'étude des impacts environnementaux du projet Grande-Baleine.

Par ailleurs, le premier ministre Robert Bourassa a répliqué aux propos du député autochtone Elijah Harper, qui participait jeudi aux festivités amérindiennes à Oka. Si Elijah Harper n'avait pas « torpillé l'accord du lac Meech » avec la complicité de politiciens canadiens, l'entente aurait pu être entérinée et le député n'aurait pas « s'inquiéter aujourd'hui pour l'unité canadienne », a dit M. Bourassa.

Le député manitobain Elijah Harper a averti que les autochtones allaient se battre pour l'unité du Canada, puisqu'ils tiennent à un Canada uni.

À l'occasion de son passage dans son comté de Saint-Laurent, le premier ministre Robert Bourassa a en effet blâmé le député Harper, rappelant qu'il est l'un des responsables, avec d'autres, de l'échec des accords du lac Meech à l'été 1990.

Voir page A-4 : Bourassa



PHOTO PATRICK VILLENEUVE

Visite-surprise de Diane Dufresne

Surprise au Festival Juste pour rire hier soir. Diane Dufresne est venue rejoindre sur scène sa grande amie Clémence DesRochers, à la grande joie des spectateurs. Voir page A-4.

La présidence yougoslave adopte le plan de paix

BELGRADE (Reuter) — La présidence collégiale yougoslave a annoncé ce matin qu'elle avait adopté un plan de paix élaboré sous l'égide de la Communauté européenne pour éviter la guerre civile en Yougoslavie.

Les représentants des huit républiques et provinces de la fédération, à l'exception de celui de la république séparatiste de Slovénie qui a refusé de participer à la réunion, ont annoncé cette décision dans un communiqué rendu public après 14 heures de débats qualifiés de houleux par des sources autorisées.

« À la proposition du ministère fédéral de la Défense et avec l'accord de tous les membres présents, la présidence yougoslave a décidé de s'acquiescer des obligations découlant de

la déclaration de Brioni », lit-on dans ce communiqué.

Cet accord a été mis au point avec la « troïka » européenne dimanche dernier sur l'île de Brioni, en Adriatique.

La présidence a aussi approuvé une annexe autorisant la CEE à envoyer une cinquantaine d'observateurs en Yougoslavie pour veiller au respect de l'accord par toutes les parties.

Il s'agit d'éviter une guerre civile totale après les affrontements qui ont opposé l'armée fédérale et les forces slovènes à la suite de la proclamation d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie le 25 juin. Des affrontements ont aussi opposé Serbes et Croates en Croatie.

Selon l'accord, la police slovène

sera autorisée à contrôler les postes frontalières de la Slovénie, mais sous la responsabilité des autorités fédérales. L'accord prévoit également le retour de l'armée dans ses casernes et la démobilisation des unités de défense slovènes.

Les dirigeants de la fédération et des républiques avaient donné dimanche dernier leur accord de principe à la déclaration de Brioni.

Mais l'armée et la Slovénie se sont mutuellement accusées de ne pas respecter les termes de l'accord et des affrontements ont éclaté en Croatie entre Serbes et Croates.

Un policier croate a ainsi été abattu par un franc-tireur, mercredi soir, dans l'ouest de la Croatie, et deux personnes ont été tuées jeudi.

Voir page A-4 : Présidence

Ottawa limite ses dépenses

André Bellemare

de la Presse Canadienne

QUEBEC - Le gouvernement Mulroney entend faire adopter avant Noël un projet de loi qui limitera à 3 % par an au cours des cinq prochaines années l'augmentation des dépenses fédérales.

Si les projections se réalisent, il estime que le déficit descendra à 6,5 milliards \$ pour l'exercice financier 1995-96, soit le niveau le plus bas depuis 20 ans. De plus, d'ici à 1993-94, le gouvernement canadien n'aura plus à contracter d'emprunts additionnels auprès du public et il commencera alors à réduire sa dette détenue par

Voir page A-4 : Ottawa

Avoir 17 ans



« On n'est pas sérieux quand on a 17 ans... »

1991 marque le centenaire de la mort d'Arthur Rimbaud. Dans un de ses poèmes, intitulé *Roman*, Rimbaud écrit : « On n'est pas sérieux quand on a 17 ans ». Le DEVOIR, dans la foulée de la série de l'été dernier (*Un été, un enfant*), a demandé à 12 écrivains un texte qui évoque cet âge de l'adolescence comme point de départ, point de fuite ou point d'arrivée d'une nouvelle publiée chaque samedi à la une. Aujourd'hui, Louis Hamelin, un jeune romancier qui a fait une entrée fracassante dans le paysage littéraire québécois en 1989 en publiant *La Rage*. Il est aussi l'auteur de *Ces spectres agités*. Samedi prochain, Michel Tremblay.

Louis Hamelin

J'EL'AI REVUE l'autre jour, à cette Caisse Populaire de mon ancien quartier où dort toujours le rouge stigmate de mes dettes. Ses fins cheveux blonds étaient ramenés en arrière et liés en une courte queue de cheval, une gerbe dressée en l'air, érectile. Sur ses mollets charnus montait, comme l'ombre de l'oubli, une paire de bas noirs dont l'un était zébré par un horizon de chair à la verticale, ce qu'on appelle une échelle. Plus haut, les cuisses s'élançaient sombres et légères, puis s'engouffraient sous le fourreau bien compact de la jupe. Je suis revenu au mollet, au tissu tendre et tendu autour de la déchirure, et je me suis rappelé que c'est par une lézarde de ce genre que j'ai pris le chemin du paradis en sa compagnie, un soir d'été qui coulait comme un noeud de

Parchési

nos corps, oui, je me suis rappelé et maintenant je ne pouvais plus que regarder en direction du passé, cet éternel permissif, ce souverain compromis.

Je me souviens des atermoiements de la canicule en cette fin d'août, de l'absence d'air dans ma chambre et des quelques bières froides que j'avais coutume de m'envoyer, futile expédient pour essayer de soulager les affres de la sueur au retour de mes promenades poissonneuses. Un temps à jouer au baseball, à mettre des bémoles partout, une indolence qui faisait regretter le lent lappement de la mer ou la glaciale impétuosité d'un torrent de montagne. Mais une bière, c'est plus à la portée du commun des mortels quand on est confiné dans ses quartiers, *vulgum pecus* du verbe pendu au portefeuille dilapidé de la nation. J'imagine que je pianotais en me prenant pour Mozart sur le

clavier d'un ordinateur, pareil à tous ceux qui, au sommet des hauts gibets de béton, étaient condamnés à la privation d'oxygène par ajustement de la cravate quotidienne.

À cette époque, la jouvencelle en question se trouvait juste au seuil de la morale et de la majorité, soixante-huit saisons, moi j'étais assez vieux pour commencer à être capable de me trouver vieux, n'importe où entre 20 et 30, et voilà qu'une autre fin d'été faisait refluer au loin la tentation au pluriel, les fringales à fleur de peau, les pleurs de sécheresse, le court-circuit d'une occasion fugitive. Je me tapais mon petit coup de mélancolie d'août, chevauché sans relâche par le troupeau à jamais insoumis de mes insomnies.

C'est en allant acheter de la bière, d'ailleurs, que je l'ai remarquée, ce qui est un euphémisme injuste mais commode. Je me souviens qu'en quittant le comptoir ô combien

accueillant de ce modeste commerce où elle travaillait comme caissière, trop pressé pour attendre

Voir page A-4 : Parchési



LE SILENCIEUX

Les Aphorismes de Maxime

LA PENSÉE du jour : Le rêve parfois se réalise; par contre, la réalité jamais ne se rêve.

Quand un soldat armé vous parle, c'est l'arme qu'il faut entendre.

On est un héros par nécessité. Le communisme est un système social rêvé par des idéalistes et rumé par des réalistes.

Le bourgeois est celui qui sacrifie tout à sa sécurité. On ne crée pas sans passer outre aux règles; donc, il faut des règles.

J'ai planté une pensée près d'un lys pour qu'elle apprenne comment on grandit.

Comment peut-on imaginer qu'une femme, plante de soleil, vivant dans l'ombre d'un grand homme, puisse grandir ?

ALBERT BRIE

	<p>HERVÉ BAZIN</p> <p>L'école des pères</p> <p>ROMAN</p> <p>Bazin</p>	<p>PATRICK MODIANO</p> <p>Fleurs de ruine</p> <p>Modiano</p>	<p>L'ÉCOLE DES PÈRES</p> <p>HERVÉ BAZIN</p> <p>348 pages - 29,95\$</p>	<p>ROMAN</p> <p>ROMAN</p> <p>ROMAN</p>
	<p>DIDIER DECOIN</p> <p>LA FEMME DE CHAMBRE DU TITANIC</p> <p>Decoin</p>	<p>LA FEMME DE CHAMBRE DU TITANIC</p> <p>DIDIER DECOIN</p> <p>336 pages - 29,95\$</p>		<p>LA FEMME DE CHAMBRE DU TITANIC</p>
	<p>PATRICK MODIANO</p> <p>FLEURS DE RUINE</p> <p>Modiano</p>	<p>FLEURS DE RUINE</p> <p>PATRICK MODIANO</p> <p>144 pages - 19,95\$</p>		

LE DEVOIR

Lundi dans



L'heure du père Lindsay

Prêtre, éducateur, philosophe et surtout musicien, on connaît le père Lindsay comme étant l'âme du Festival international de Lanaudière. Sous son allure empreinte de bonhomie, ce diable d'homme qui est aussi un homme de Dieu réussit à réaliser ses rêves et à nous les faire partager. A lire dans LE DEVOIR l'entrevue de lundi prochain qui vous fera connaître d'autres facettes de sa personnalité.

Tendances : le syndicalisme donnant-donnant

Jean Francoeur inaugure lundi une nouvelle série de reportages consacrée aux nouvelles tendances sociales. Qu'en est-il du syndicalisme au Québec en ce début de la dernière décennie du deuxième millénaire ? se demande-t-il. Le grand fait, ce sont les grèves — les grèves qui n'ont pas lieu...

Québec et Ottawa au secours de MIL-Davie

Pierre April
de la Presse Canadienne

QUÉBEC - Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gérald Tremblay, et le ministre fédéral responsable de la région de Québec, Pierre Blais, ont conjointement annoncé, hier, qu'Ottawa et Québec verseront respectivement 263 et 100 millions \$ pour soutenir financièrement le chantier maritime de MIL-Davie de Lévis-Lauzon.

C'est tard en fin d'après-midi que l'annonce a été faite par les deux ministres par voie de communiqué.

Cette injection d'un montant de 363 millions \$ par les deux paliers de gouvernement a été rendue nécessaire afin de combler les dépassements de coûts reliés aux contrats des 12 frégates confiés à la St. John Shipbuilding du Nouveau-Brunswick qui a accordé la construction de trois d'entre elles au chantier Lévis-Lauzon à la suite de nombreux débats, une rationalisation des chantiers maritimes au Canada et l'intervention du fédéral il y a deux ans.

La semaine dernière, cependant, les dirigeants du chantier néo-

brunswickois ont quand même tenté de résilier leur contrat avec celui de MIL-Davie, prétendant que ce dernier était incapable de réaliser les travaux de construction à l'intérieur des délais et des coûts prévus. Le Groupe MIL-Davie a réagissait en obtenant une injonction provisoire de la Cour supérieure pour empêcher la St. John de poursuivre son action de résiliation du contrat évalué à 400 millions \$.

Selon les dirigeants du chantier québécois, une analyse comparative de la performance de la St. John et de MIL-Davie démontrait que les travailleurs de Lévis-Lauzon étaient au moins aussi productifs que ceux du Nouveau-Brunswick en termes d'heures de travail requises pour la construction des frégates et que les arguments invoqués par le maître-d'oeuvre ne tenaient pas au moment où les négociations se poursuivaient avec les deux gouvernements.

Devant les manœuvres des dirigeants de la St. John, MIL-Davie avait soutenu le 3 juillet dernier, que le gouvernement fédéral avait lui-même mis en défaut le chantier des Maritimes pour sa gestion du contrat des frégates.

Le maître-d'oeuvre avait imposé à son sous-traitant, selon les dirigeants du chantier québécois, plus de 50 000 changements aux plans des frégates, le forçant ainsi à constamment recommencer le travail.

L'injonction a fait en sorte que le chantier des Maritimes a été incapable de toucher la marge de crédit de 30 millions \$ que le gouvernement fédéral et provincial lui avaient accordée.

Au moment où les deux gouvernements annonçaient leur importante contribution à la survie du chantier québécois, le juge Jacques Philippon de la Cour supérieure prolongeait jusqu'au 19 juillet l'injonction provisoire, après avoir entendu les parties sur le fond du litige. Le délai lui permettra de rédiger son jugement final.

Dans les heures qui suivirent l'annonce fracassante de la St. John, le Syndicat des travailleurs (CSN) de MIL-Davie acceptait une nouvelle convention collective garantissant la paix industrielle jusqu'au 30 mai 1995 au chantier naval de Lévis-Lauzon.

Le décision des gouvernements d'intervenir financièrement dans le sauvetage du chantier québécois

était d'ailleurs liée à une telle garantie de la part des 2700 travailleurs syndiqués.

« Cette entente entre les deux gouvernements alliée à la convention collective ratifiée la semaine dernière par les travailleurs, a expliqué hier le ministre Tremblay en annonçant la bonne nouvelle, permettra enfin de démontrer la compétitivité du chantier maritime ».

De son côté, le ministre Blais a affirmé que cette entente assurera près de 3000 emplois directs reliés au chantier naval de la région de Québec.

Les discussions se sont poursuivies depuis plusieurs mois entre les deux gouvernements afin de trouver une solution aux problèmes du chantier québécois tout en assurant que la marine canadienne pourra recevoir le plus rapidement possible les bateaux dont elle a besoin.

Après avoir pris connaissance de l'annonce des gouvernements, le porte-parole de MIL-Davie, Terry Liston, a indiqué hier qu'avec cette entente, « toutes les tentatives de la St. John Shipbuilding de faire annuler les contrats accordés au chantier de Lévis-Lauzon tombent à l'eau... »

Une réplique de la Santa Maria quitte Barcelone vers le Japon

BARCELONE, Espagne (AFP) — Une nouvelle réplique de la Santa Maria, la caravelle de Christophe Colomb, quittera samedi Barcelone pour un voyage de 17 254 milles vers le Japon, via les Antilles et Panama, commémorant ainsi le cinquantième centenaire de la découverte du Nouveau Monde.

Lors d'une conférence de presse M. Haruki Kadokawa, le président de la fondation japonaise « Nao Santa Maria » pour laquelle a été cons-

truite cette réplique, a souhaité que ce projet rapproche les cultures espagnole et japonaise ainsi que celles du monde entier.

Les organisateurs estiment à 255 jours et 15 heures le périple de la Caravelle qui ira de Barcelone à Huelva, dans le sud de l'Espagne, puis s'arrêtera aux Canaries et aux Bermudes avant d'arriver à Saint-Domingue, où avait accosté le navigateur génois en 1492.

Le bateau quittera ensuite l'an-

cienne Hispaniola pour les côtes colombiennes et le canal de Panama avant de faire escale à Acapulco, la station balnéaire mexicaine. Il traversera ensuite le Pacifique pour les deux plus grandes étapes du voyage, 42 jours jusqu'à Honolulu, puis 48 autres jours de la capitale hawaïenne jusqu'à l'île de Guam. Il ne restera plus enfin que 21 jours à la Santa Maria pour découvrir le port japonais de Kobé.

Explosions à Vilnius

LONDRES (AFP) — Plusieurs explosions violentes ont retenti dans la nuit de vendredi à aujourd'hui à Vilnius, la capitale de la Lituanie, selon la radio lituanienne captée par la BBC à Londres.

Un porte-parole du ministère lituanien de l'Intérieur a indiqué que la cause de ces explosions n'avait pas encore été déterminée, a-t-on ajouté de même source.

reux que la loi de 1990 adoptée aux Etats-Unis.

Par exemple, la loi canadienne interdirait toute hausse des impôts et taxes qui servirait à dépasser les plafonds de dépenses tandis que la législation américaine sur l'application des mesures budgétaires permet que de nouvelles initiatives de dépenses soient financées par des augmentations d'impôts ou de taxes tant que le déficit n'augmente pas.

◆ Présidence

dans une fusillade, dans l'est de cette république.

L'acceptation officielle de l'accord de Brioni par la présidence collégiale lève le principal obstacle à son approbation définitive. Le Parlement slovène et le gouvernement fédéral avaient déjà donné leur aval.

L'acceptation de la présidence a cependant paru incertaine jusqu'à la dernière minute.

Les membres de la présidence collégiale, le premier ministre et les ministres de la Défense, des Affaires étrangères et de l'Intérieur, étaient toujours en pleines discussions à minuit, heure locale, à Belgrade, après 14 heures de réunion.

Selon des diplomates occidentaux, l'armée, représentée par le ministre de la Défense, le général Veljko Kadjevic, avait notamment soulevé des objections contre le déploiement d'observateurs de la CEE dans la république de Croatie.

Face à la situation explosive, les États-Unis avaient d'ailleurs lancé hier une mise en garde à l'armée yougoslave, en termes inhabituellement forts, contre les conséquences « tragiques » qu'aurait un recours à la force en Croatie, et ont dénoncé sa « serbisation ».

◆ Bourassa

« Il aurait dû y penser avant », a lancé M. Bourassa.

« Ce n'est pas le mieux placé pour plaider la cause de l'unité canadienne, lui qui a été responsable de la faillite » de cette occasion de permettre au Québec de réintégrer la fédération canadienne, a souligné le premier ministre Bourassa.

Si Meech avait été entériné, « on pourrait aujourd'hui se concentrer sur d'autres dossiers », sont les questions économiques, rappelle le premier ministre.

L'échec de Meech « a eu des coûts économiques importants sur le Québec et sur le Canada », rappelle-t-il.

M. Bourassa a toutefois admis que le député manitobain n'est pas le seul responsable de l'échec de l'entente.

FESTIVAL JUSTE POUR RIRE Visite-surprise de Diane Dufresne

Sylvain-Claude Filion

SI LES festivaliers sont sortis hier soir du théâtre Saint-Denis avec un sentiment mitigé, en raison des performances inégales qui ont jalonné la soirée, ils ont eu droit à une surprise de taille puisque c'est nulle autre que Diane Dufresne qui est venue clôturer le gala en interprétant *Cet été je ferai un jardin* sous les acclamations nourries de la foule. Très en voix, la tête ceinturée de marguerites, elle est apparue dans un chic tailleur blanc et a déhanché une véritable vague d'affection qui a déferlé pendant plusieurs minutes.

Ce deuxième gala, « le gala des femmes », était animé par une Clémence DesRochers tout aussi en forme que l'ouvert la soirée avec Dominique Michel. Que des femmes au programme. Et les hommes y ont été dit, chez moi dans mon taudis d'assez bonne tenue si l'on tient compte de multiples circonstances atténuantes. Elle avait un visage de jeunesse mutilée, depuis l'âge de 12 ans qu'elle cumulait les amants, avec ses talons donnant le vertige à toute la rue, perchée haut et court dans le désir collectif. Mais elle avait conservé son innocence d'une autre manière, l'ayant affectée au secteur de la stricte jouissance sexuelle et de seulement la toucher du bout des doigts, en n'importe quel point du réseau courant sous la peau découverte, c'était provoquer la panne de tout le reste et un immense soubresaut de chaque pouce carré de sa personne tendue à tout fendre, à tout casser, à tout rendre entre mes bras blasés qui, d'abord, ne surent trop comment se refermer lâtonnants sur tant de vigueur libérée. Autant essayer de saisir le vent.

C'est comme ça, sous les espèces d'un généreux influx de jeunesse, que cet été-là a percuté ma mémoire, à côté des étalages d'envies frieuses et d'espairs maladroits conservés pour toujours, gelés dans l'écoulement des jours. Ce furent des chocs décisifs qui canalisèrent, dans mes veines insuffisantes et dans les autres vaisseaux de mes sens ouverts au rêve soudain, le courant de toute une ville aux veilles dans une batterie. La deuxième fois, nous avions moins bu, la glace était déjà rompue. Elle a affiché au milieu de son corps, si touchant, cette dentelle diaphane qui me l'a rendue précieuse comme un papillon pas tout à fait écloso, une petite chenille d'une puberté cristalline à laquelle il me pressait de m'enchaîner par un autre maillon de l'expérience. Telle a été ma vision, figée dans une goutte d'ambre qui a la couleur bénie de la bière crépusculaire : nous deux boucoulés brassant l'air avec la conscience aigüe de la nature éphémère de nos actes, nous deux bruisant de concert, luttant contre le démon de la montre, soufflés et soupés et à la fin de tout, sourires émus et emmêlés. Ça aurait pu continuer, mais c'était comme trop complet, rien n'aurait pu servir d'adjuvant supplémentaire à pareil inventaire de l'autre violemment offert, à pareille exploration définitive de l'instinct de consommation.

C'est resté comme une bulle d'argent dans ma gorge. Et puis, peu après, au terme d'une semaine de silence et d'absence menaçante au comptoir du dépanneur, la source de mon rafraîchissement s'est tarie, j'ai

◆ Chanson

« Où sont les Brel, Ferré, Brassens, Leclerc? Il y a présentement un appauvrissement très net du texte, croit celui qui vient d'écrire un livre sur Georges Brassens. Des artistes qui arrivent avec un propos personnel sont de plus en plus rares. Prenez Patrick Bruel, il plaît aux gamines, mais ses textes sont inexistantes ».

Sans compter la pression du « show business », il peut y avoir le manque de talent, au départ, mais surtout, selon lui, « l'autocensure des artistes, leur manque de courage aussi et d'audace ».

Il y a enfin les télé et les radios qui n'ont pas « de démarche originale », suivent ce que font les autres et ignorent les chansons en français, leur préférant toujours la « même soupe anglo-saxonne ».

C'est ce qui explique, poursuit-il, par exemple, qu'un auteur de qualité comme Richard Desjardins, tout resté dans l'ombre si longtemps, jusqu'à ce qu'il remporte, l'an dernier, le Prix de la chanson francophone durant ce même Festival d'été de Québec, et qui a contribué à attirer l'attention des médias et à le faire connaître du public. Des Richard

jugué le machisme au féminin. Deux numéros qui comportaient de belles trouvailles.

Les sketches marquants de cette deuxième soirée du festival : Suzanne Tremblay en clochard à la sagesse éclairée; Marielle Léveillé avec sa truculente incarnation d'une tenancière de buanderie cheap; et Lise Dion, qui nous a servi un formidable numéro d'imitations - une nouvelle corde à son arc - dans la peau d'une caissière de Dunkin Donut. Tous les clients célèbres qu'elle habite tour à tour (excellentes imitations de Patricia Kaas, Ginette Reno, Julie Masse, Cabrel, Marjo et philosophies à la Pierre Légaré) ont chanté d'hilarants pastiches qui avaient tous pour sujet le beigne. Brillante idée de synthèse et concept à la fois intelligent et efficace. Lise Dion et Marielle Léveillé, qu'on a découvert aux Lundis Juste pour rire, ont fait beaucoup de chemin depuis leurs débuts et il est évident qu'elles représentent des valeurs sûres au sein de la nouvelle génération des hu-

moristes féminines.

Françaises de Danielle Robert, elles ont aussi joué deux extraits francophones drôles de leur comédie *Des Dames de pic*, présentée cet été à Jonquière.

Malheureusement, malgré les efforts déployés, Pauline Martin et Michèle Deslauriers n'ont pas fait lever la salle. C'est Clémence qui a étonné en y allant d'une version rap de son monologue des joueuses de quilles.

Mais l'événement de la soirée demeure l'apparition-surprise de Diane Dufresne qui n'était pas montée sur une scène québécoise depuis 1986, à l'exception de sa participation spéciale au concert de la Saint-Jean, l'année dernière. On sait que sa relation avec la presse et le public québécois sont particulièrement tumultueuses, mais si elle s'interroge encore sur l'amour que peut lui porter le public québécois, elle a de quoi être rassurée, à la lumière de l'accueil intense et émotif qui lui ont réservé les deux mille personnes rassemblées au Saint-Denis.

Desjardins, il y en a, au Québec, en France ou ailleurs, mais encore faut-il savoir qu'ils existent.

Au cours de ce forum, plusieurs artistes, dont Richard Desjardins, Philippe Léotard, Philippe Lafontaine, Michel Rivard et Renaud, sont venus confier leurs craintes et partager une perception assez sombre de l'état des dommages.

Faisant souvent contrepois, des gens de l'industrie du spectacle, des propriétaires de radios commerciales et des amateurs de radio, dont Marie-France Bazzo, de Radio-Canada, sont venus tantôt s'excuser, tantôt rappeler les « lois de l'économie de marché ». L'animatrice d'*Et quoi encore* a fait son mea culpa et expliqué que l'autocensure, la crainte de provoquer ou de prendre des risques, provenait de deux sources facilement identifiables : la peur de perdre sa job ou de voir les cotes d'écoute chuter.

Mais un des épisodes les plus savoureux du forum fut sans doute lorsque Chantal Jolys voulut faire dire à Richard Desjardins qu'il avait toujours refusé de faire des compromis pour demeurer intègre. Faisant allusion à ses années passées à chanter dans le désert, Desjardins, dans une de ses répliques chargées de cynisme serinait tout à la fois le secret, lui répondit du tac au tac « que pour faire un compromis il faut d'abord qu'il y ait une offre ».

Philippe Lafontaine, quant à lui, a dit d'emblée que les compromissions et « perversions » du show business ne l'empêchaient pas de dormir, refusant de « cracher dans la soupe », et disant trouver que c'était possible de demeurer intègre comme artiste tout en jouant le jeu de l'industrie du spectacle. Il avait tout de même qui n'est pas toujours facile, en période de promotion, de chanter « Coeur de loup » pour la quinzième fois de la journée...

◆ Ottawa

le public pour la première fois en 25 ans.

C'est ce qu'a fait savoir, hier à Québec, le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiseleur, en même temps que le ministre des Finances Dan Mazankowski, à Edmonton.

M. Loiseleur, parlant au nom du gouvernement, a expliqué que le projet de loi proposé sur le contrôle des

dépenses renforce l'engagement de l'administration Mulroney à l'égard des restrictions mises en oeuvre dans le cadre de la politique salariale et annoncé dans le budget de février dernier.

L'Alliance de la fonction publique du Canada n'a pas tardé à réagir à cette annonce du fédéral et son porte-parole, Frédéric Fréchette, a vivement dénoncé « cette campagne publicitaire pour contrer la montée du Reform Party qui axe beaucoup son discours sur l'importance de s'attaquer au déficit ».

M. Fréchette a ajouté que le gouvernement ne cherche qu'à redorer son blason et que « la plus belle annonce qu'aurait pu faire M. Loiseleur aujourd'hui aurait été de dire à la population que le gouvernement entend démissionner et revenir devant le peuple pour lui demander ce qu'il veut comme projet de loi pour redresser l'état des finances ».

Ce n'est évidemment pas ce que les conservateurs envisagent mais ils permettront au moins aux citoyens et groupes intéressés de faire valoir leurs opinions lors d'audiences publiques devant le comité permanent des Finances chargé d'examiner l'avant projet de loi au début de l'automne.

Parmi les mesures visant à réduire les dépenses se trouve le gel des salaires des employés de la fonction publique déjà annoncé dans le budget. À ce sujet, M. Loiseleur a précisé que les députés et ministres se contentent d'augmentations salariales de 2 % en moyenne par année depuis 1984.

« Le temps est venu de demander un effort additionnel des fonctionnaires car, non seulement ne pourrions plus nous en servir même plus capables de payer les salaires si on n'arrête pas les augmentations », a-t-il dit.

Les diverses mesures à ce chapitre permettront des économies à moyen terme de 685 millions \$ en 1991-92.

En agissant ainsi, le gouvernement compte atténuer les tensions inflationnistes et les taux d'intérêt et assurer une plus grande marge de manoeuvre pour baisser les impôts et accroître les investissements.

M. Loiseleur a dit que l'avant-projet de loi prévoit un contrôle plus vigou-

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Parchési

la bouffée de volupté que j'avais sous la main, je faisais sauter la languette d'une première cannette pour vite aboucher mes lèvres à la fraîche circonférence du métal mousseux. Je buvais cette bière à sa santé, sans qu'elle le sache. Revenu chez moi, macérant dans mon jus, je mijotais des manoeuvres d'avenir.

Le plancher de la pièce où je dormais accusait une pente, ce qui me posait un problème du point de vue du repos : la force de gravité me laissait le choix entre une irrigation massive de mes deux jambes ou un apport sanguin accru au niveau de mon cerveau, déjà inondé de houblon. Fourmis dans les gambettes ou dans les méninges en maraude, de toute façon il faisait trop chaud, il n'y avait plus qu'à s'incliner devant cette pesanteur sisyphique de l'air qui mettait mon intelligence à mal, en nage, noyée dans les images.

J'allais acheter de la bière, toujours le soir, de plus en plus tard.

Par une fin d'après-midi d'une température égale, propice à l'abandon de tout ce qui n'était pas pure impulsion de se sortir par tous les moyens de soi-même, de cette pauvre carcasse en train de cuire, je l'ai croisée sur le seuil de la Caisse Populaire, justement. Nous avons causé un peu, en plissant les yeux à cause du soleil qui redoublait tout à coup de rayonnement scrutateur. Décidément, nos rencontres étaient placées sous le signe du commerce et de la circulation des devises. Peut-être pour échapper à la fatalité d'un tel décret, elle a laissé échapper son adresse comme un mouchoir blanc ou un soulier de satin, je n'ai eu qu'à tendre la conque tordue de mon oreille pour recueillir le renseignement et l'enfourer en lieu sûr, mon os à moelle à moi, puis je suis entré au royaume des calculs climatisés et, lorsque mon tour fut venu de me présenter au guichet, c'est ce chiffre magique que j'aurais voulu laisser en dépôt dans le meilleur coffre-fort du monde, ce chiffre comme un scellé sur ma peau déjà pleine de celle qui venait de partir pour le pire, pour la partie de sa vie que je n'occupais pas.

À ma première incursion dans le modeste immeuble à logements, ça regardait mal. La belle ne répondait pas à l'appel et sa mère, elle, me regardait de travers, de derrière la fumée d'un gros joint bien entamé, ce dont je n'eus pas l'audace de prendre ombrage. À la seconde tentative, je suis tombé en pleine session du chapitre local des bonnes oeuvres des Nations unies : la mère de la petite inculquant à une poignée d'immigrants de la plus récente venue les rudiments piégés de la parole du cru, et tous de se pousser du coude et de s'exprimer à qui mieux mieux, mes aïeux, une pétaudière d'enfer ! Pour mériter le droit de m'asseoir à côté de ma petite marchande de poses, il me fallait plonger la main droite dans le moite éventail de toutes celles qui se tendaient sur injonction implicite de la maman qui veillait au respect des conventions, n'avez crainte... La

cacophonie éclata, chacun fit assaut de francophonie et la tour de Babel pencha un peu sous l'effet de la bonne volonté commune. Puis, ils revinrent à leur préoccupation première, qui était d'ordre culinaire. Mon arrivée avait interrompu un échange à la bonne franquette de spécialités secrètes de leurs pays d'origine respectifs et chacun voulait maintenant me faire goûter de ceci ou de cela, de quelque indescriptible cochonnerie arrosée d'une bonne bière, et comment leur faire comprendre que le seul exotisme digne de mon intérêt, en ce moment précis, se trouvait là au milieu d'eux, muet, distillé à petites doses savamment calculées, au préalable, par les bons soins du dépanneur du coin. Foin de tout le reste !

Elle parvint enfin à s'éclipser, et moi à sa remorque, dans son sillage de poudre de comète délétaire, et je l'ai invitée chez moi quand tout a été dit, chez moi dans mon taudis d'assez bonne tenue si l'on tient compte de multiples circonstances atténuantes. Elle avait un visage de jeunesse mutilée, depuis l'âge de 12 ans qu'elle cumulait les amants, avec ses talons donnant le vertige à toute la rue, perchée haut et court dans le désir collectif. Mais elle avait conservé son innocence d'une autre manière, l'ayant affectée au secteur de la stricte jouissance sexuelle et de seulement la toucher du bout des doigts, en n'importe quel point du réseau courant sous la peau découverte, c'était provoquer la panne de tout le reste et un immense soubresaut de chaque pouce carré de sa personne tendue à tout fendre, à tout casser, à tout rendre entre mes bras blasés qui, d'abord, ne surent trop comment se refermer lâtonnants sur tant de vigueur libérée. Autant essayer de saisir le vent.

C'est comme ça, sous les espèces d'un généreux influx de jeunesse, que cet été-là a percuté ma mémoire, à côté des étalages d'envies frieuses et d'espairs maladroits conservés pour toujours, gelés dans l'écoulement des jours. Ce furent des chocs décisifs qui canalisèrent, dans mes veines insuffisantes et dans les autres vaisseaux de mes sens ouverts au rêve soudain, le courant de toute une ville aux veilles dans une batterie. La deuxième fois, nous avions moins bu, la glace était déjà rompue. Elle a affiché au milieu de son corps, si touchant, cette dentelle diaphane qui me l'a rendue précieuse comme un papillon pas tout à fait écloso, une petite chenille d'une puberté cristalline à laquelle il me pressait de m'enchaîner par un autre maillon de l'expérience. Telle a été ma vision, figée dans une goutte d'ambre qui a la couleur bénie de la bière crépusculaire : nous deux boucoulés brassant l'air avec la conscience aigüe de la nature éphémère de nos actes, nous deux bruisant de concert, luttant contre le démon de la montre, soufflés et soupés et à la fin de tout, sourires émus et emmêlés. Ça aurait pu continuer, mais c'était comme trop complet, rien n'aurait pu servir d'adjuvant supplémentaire à pareil inventaire de l'autre violemment offert, à pareille exploration définitive de l'instinct de consommation.

C'est resté comme une bulle d'argent dans ma gorge. Et puis, peu après, au terme d'une semaine de silence et d'absence menaçante au comptoir du dépanneur, la source de mon rafraîchissement s'est tarie, j'ai

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX

DONNEZ DE TOUT COEUR DES AUJOURD'HUI!

AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA

440, boul. René-Lévesque ouest
Bureau 1400
Montréal, Québec H2Z 1V7
(514) 871-1551, 1-800-361-7650
Fax: (514) 871-1464